



Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal

- Séance du 7 avril 2025 -

Madame le Maire Carole SAGUET ouvre la séance à 18h30.
Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents.

L'ordre est le suivant :

- **Approbation du Compte Financier Unique ;**
- **Affectation du résultat 2024 ;**
- **Vote du Budget Primitif 2025**
- **Questions diverses.**

Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Madame Françoise BERTRAND BOCKSTAL, Adjointe au Maire en charge des finances explique à l'assemblée que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordinateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, s'étant manifestées, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique 2024 de la Commune de Recy et donne pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Affectation du résultat 2024

Le Conseil Municipal de Recy a pris connaissance des comptes 2024 du budget général ainsi que ses résultats.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter et de voter l'affectation du résultat sur l'exercice 2025 s'élevant à **916 111,45 €** avant restes à réaliser comme suit :

Résultats de clôture 2024 :	Section de fonctionnement :	938 645,27 €
	Section d'investissement :	- 22 533,82 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, sur proposition du rapporteur, d'affecter au budget de l'exercice 2025 le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2024 : 916 111,45 €

Affectation en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement :

Déficit de la section d'investissement :	22 533,82 €
Restes à réaliser à reporter :	186 501,00 €
Soit un besoin de financement au compte 1068 :	209 034,82 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 en recettes)	429 610,45 €
Dotation complémentaire (compte 1068)	300 000,00 €

Vote du Budget Primitif 2025

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif pour la M57 exercice 2025 qui s'équilibre ainsi :

- en section de **fonctionnement** dépenses/recettes pour un montant de : **2 240 610,45 €**
- en section d'**investissement** dépenses/recettes pour un montant de : **1 642 747,82 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE, à l'unanimité, le Budget Primitif M57 exercice 2025 pour un montant de **2 240 610,45 €** en section de fonctionnement et pour un montant de **1 642 747,82 €** en section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux ruelle aux Cannes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le marché relatif aux travaux d'aménagement de la ruelle aux Cannes va être lancé prochainement.

Aménagements Trame vert et Bleue

Pour rappel une haie végétale le long de la déviation va être plantée ainsi que le long de la piste cyclable aux abords de la Salle des Sports Pierre ARNOULD.

Ce projet porté pour la LPO entre dans le dispositif des aménagements « Trame Vert et Bleue ».

Ces travaux sont financés à 90 % par la LPO via le dispositif fond vert.

Travaux au Parc du Château d'eau

Les travaux se poursuivent et devraient être achevés d'ici la fin Mai.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'inaugurer ce nouveau parc le samedi 21 juin.

Modalités et invitations seront prochainement finalisées.

Travaux rue Chanteraine

Les travaux de voirie quasiment terminés. Il ne reste plus que la pose des nouveaux feux tricolores dont la livraison est attendue fin Mai, comme les barrières devant la boulangerie.

Logement 4 rue des Tournelles

Madame le Maire annonce à l'assemblée que le logement sis 4 rue des Tournelles vient de se libérer et la Mairie a, à ce jour, reçu 4 candidatures pour l'occupation de ce logement. L'attribution se fera ultérieurement car des travaux sont à prévoir, notamment dans la salle de bain.

Madame le Maire propose une visite du logement le 28/04 à 18h30.

Visite de l'Assemblée nationale

L'heure de visite de l'Assemblée nationale est fixée à 11h20 le 5 juillet. La programmation de la journée, qui reste à définir, va s'articuler autour de cette visite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

À Recy, le 7 avril 2025.

Le Maire,

Carole SAGUET